



SIVOM de BOUSSIÈRES

Compte rendu de la réunion du comité syndical du 19-06-2020

L'an deux mille vingt, le vendredi dix-neuf juin, le Comité Syndical du SIVOM de BOUSSIÈRES s'est réuni au siège du syndicat, après convocation légale, sous la présidence de M. Alain FELICE

Étaient présents : GEGOUT Mathieu, BOLE Loïc, MARLE Véronique, PAUL Florence, ASTRIC Hélène, JARAMAGO Eloy, JEANDOT Nicolas, DORNIER René, MULHAUSER Christophe, AVIS Jacky, TRUDET Hugues, DUSSAUCY Nadine, PERSELLO Jacques, MICHAUD Jean-Paul, MAY Jean-Michel, JACQUIN Denis, NIESS Jean-François, RATIE Sébastien, POITREY Georges.

Étaient excusés : -

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Comité. M. MICHAUD Jean-Paul ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte à 18h30.

1. Election du président

M. Alain FELICE, président sortant, procède à l'appel des candidatures pour le poste de Président du SIVOM de BOUSSIÈRES.

Au 1^{er} tour de scrutin, sont candidats Messieurs TRUDET Hugues, POITREY Georges, DORNIER René, JARAMAGO Eloy.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

- TRUDET Hugues : 9 voix
- POITREY Georges : 2 voix
- DORNIER René : 4 voix
- JARAMAGO Eloy : 4 voix

La majorité absolue de 10 voix n'étant pas atteinte, il est procédé à un second tour.

Au 2^{ème} tour de scrutin, sont candidats Messieurs TRUDET Hugues, DORNIER René, JARAMAGO Eloy.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

- TRUDET Hugues : 9 voix
- DORNIER René : 6 voix
- JARAMAGO Eloy : 4 voix

La majorité absolue de 10 voix n'étant pas atteinte, il est procédé à un troisième tour, à la majorité relative.

Au 3^{ème} tour de scrutin, sont candidats Messieurs TRUDET Hugues et DORNIER René.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

- TRUDET Hugues : 12 voix
- DORNIER René : 7 voix

M. Hugues TRUDET est élu Président du SIVOM de BOUSSIÈRES par 12 voix contre 7 à M. René DORNIER

Monsieur TRUDET prend la présidence de la séance.

2. Election du vice-président

Le président procède à l'appel des candidatures pour le poste de Vice-Président du SIVOM de BOUSSIÈRES.

Au 1^{er} tour de scrutin, sont candidats Messieurs DORNIER René et JARAMAGO Eloy.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

- DORNIER René : 7 voix
- JARAMAGO Eloy : 10 voix
- Vote blanc : 2 voix

M. Eloy JARAMAGO est élu Vice-Président du SIVOM de BOUSSIÈRES, à la majorité absolue, par 10 voix contre 7 à M. René DORNIER et 2 votes blancs.

3. Election du bureau

Le président rappelle que d'après les statuts, le bureau du SIVOM est composé de 9 membres dont le président et le vice-président. Les candidats au bureau sont appelés à se déclarer.

M. GEGOUT Mathieu, Mme MARLE Véronique, M. DORNIER René, M. PERSELLO Jacques, M. MICHAUD Jean-Paul, M. JACQUIN Denis, M. RATIE Sébastien sont candidats.

Le comité syndical élit à l'unanimité le bureau constitué de :

- M. Hugues TRUDET (président)
- M. Eloy JARAMAGO (vice-président)
- M. GEGOUT Mathieu
- Mme MARLE Véronique
- M. DORNIER René
- M. PERSELLO Jacques
- M. MICHAUD Jean-Paul
- M. JACQUIN Denis
- M. RATIE Sébastien

4. Election de la commission d'appel d'offres

Le président explique que la commission d'appel d'offres est constituée du président et de 5 membres. Les candidats à la commission sont appelés à se déclarer.

M. DORNIER René, M. MICHAUD Jean-Paul, M. JACQUIN Denis, M. RATIE Sébastien et M. JARAMAGO Eloy sont candidats comme titulaires.

M. MULHAUSER Christophe, M. MAY Jean-Michel, M. NIESS Jean-François, M. POITREY Georges et M. GASMI Souleymane sont candidats comme suppléants.

Le comité syndical élit à l'unanimité la commission d'appel d'offres constituée de :

- M. Hugues TRUDET (président)
- M. DORNIER René (titulaire), M. MULHAUSER Christophe (suppléant)
- M. MICHAUD Jean-Paul (titulaire), M. MAY Jean-Michel (suppléant)
- M. JACQUIN Denis (titulaire), M. NIESS Jean-François (suppléant)
- M. RATIE Sébastien (titulaire), M. POITREY Georges (suppléant)
- M. JARAMAGO Eloy (titulaire), M. GASMI Souleymane (suppléant)

Le Président lève la séance à 20h00.